

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2021

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 1<sup>er</sup> octobre 2021

\*\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR**

- ***Projet Vincent POMMIER***
- ***Attribution logement n°4 – Ecole***
- ***Attribution terrain au lotissement***
- ***Honoraires architecte : Réfection de la toiture de l'Ecole***
- ***Décision modificative du Budget Principal 2021***
- ***Infos et questions diverses***

*L'an deux mil vingt et un et le vendredi huit octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Mme Aline GALLY, Maire.*

Etaient présents : Mr Vincent AHÜ, Adjoint ;

Mmes Brigitte BARBIER, Isabelle DOMINJON, Sandra FEVRE, Séverine GIORZA ;  
Mr Pascal FEVRE ;

Absents excusés : Mrs Mickaël BROUSSEAU (pouvoir à Pascal FEVRE), Bruno BROUSSEAU (pouvoir à Sandra FEVRE), Francis PARENT (pouvoir à Aline GALLY), Yves POMMIER (pouvoir à Vincent AHÜ)

Absents : -

Secrétaire : Mme Séverine GIORZA



## **PROJET VINCENT POMMIER :**

*Préfecture le :*

*Le Maire expose le projet et l'offre de la SCEA Vincent POMMIER pour l'acquisition partielle du chemin de chaumeriot pour un montant de 4 500 €.*

*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le projet et l'offre de la SCEA Vincent POMMIER et MANDATE le Maire pour lancer la procédure de l'enquête publique.*

## **ATTRIBUTION DU LOGEMENT N°4 – ECOLE :**

*Visa Préfecture le :*

*Suite au rapport de la Commission logement, le Conseil Municipal décide d'attribuer le logement n°4 à l'Ecole à Mme Aurélie LAUSBERG à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.*

## **TERRAINS A VENDRE AU LOTISSEMENT :**

*Préfecture le :*

*Le Conseil Municipal accepte l'offre de M. Baptiste BORDELLOT et Mme Justine BORDET pour le lot A – parcelle ZH n°340 d'une contenance de 1 051 m<sup>2</sup>.*

*Le Conseil Municipal mandate le Maire pour lancer la procédure auprès du notaire.*

## **REFECTION TOITURE DE L'ECOLE : Honoraires de l'Architecte**

*Préfecture le :*

*Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'Architecte KREA pour les frais de maîtrise d'œuvre concernant le projet de réfection de la toiture de l'Ecole pour un montant de 13 000.- € HT, soit 15 600.- € TTC. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et mandate le Maire de lancer la procédure.*

## **DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL :**

Préfecture le :

*Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier les amortissements initialement prévus au budget principal 2021.*

*Il est nécessaire de retirer des amortissements la désherbeuse soit 11 295,- € et de n'amortir que 29 526.- € pour les travaux de la station, le reste étant à la charge de la 3CVT.*

*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les nouveaux montants à amortir pour la même durée soit sur 5 ans.*

## **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

Préfecture le :

\*\*\* **3CVT – Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)** : *Le Conseil Municipal accepte la révision des montants d'attributions de compensation pour la commune de Deux Rivières soit 2 195 €.*

\*\*\* **Rû des Noues** : *Le projet Rû des Noues est en cours, en attente des différentes autorisations.*

\*\*\* **Projet éolien de Vézannes** : *Une enquête publique va s'ouvrir à compter du 18 octobre au 20 novembre 2021 concernant un projet éolien sur la Commune de Vézannes. La Commune de Varennes étant impactée par ce projet en terme environnementale, la commune devra émettre un avis à la fin de l'enquête publique. Toutes personnes souhaitant consulter et/ou émettre un avis sur cette enquête, vous pouvez vous rendre sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/2655>.*

\*\*\* **Demande de M. et Mme CHICOUARD** : *Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de M. et Mme CHICOUARD.*

\*\*\* **Bornes incendies** : *Le Maire informe le Conseil Municipal que la maintenance des bornes à incendies est à la charge de commune et non plus au SDIS. Un devis pour réaliser la maintenance a été demandé.*

\*\*\* **Défibrillateur** : *Le Maire présente le devis pour l'installation d'un défibrillateur en extérieur.*

\*\*\* **Transport scolaire** : *Le Maire fait part au Conseil Municipal de la réponse de la Région concernant l'exception de gratuité pour les transports scolaires.*

La séance a été levée à 21h00.

A Varennes, le 11 octobre 2021

Le Maire,

